



GOUVERNEMENT

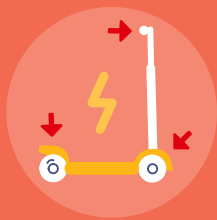
Liberté  
Égalité  
Fraternité

SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
VIVRE, ENSEMBLE.

# Les règles d'or pour sortir de chez soi à



Moins de monde à la maison et dans les transports collectifs,  
c'est plus de monde sur la route. Plus que jamais, veillez à :



Vérifier vos équipements de sécurité :  
(obligatoires à partir du 1er juillet 2020)  
sonnette, freins, accessoires rétro réfléchissants,  
feux à l'avant et à l'arrière.



Préparer votre itinéraire avant  
de partir, en privilégiant  
les pistes cyclables.



Penser à vous équiper :  
casque, vêtements clairs,  
accessoires rétro réfléchissants.



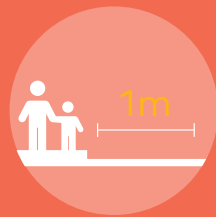
Ne pas circuler  
à 2 sur une trottinette,  
c'est dangereux et interdit.



Être attentif aux piétons,  
autres trottinettes  
et vélos, plus nombreux.



Faire attention à l'angle mort  
des bus et poids lourds,  
plus large que celui  
des voitures.



Circuler à 1 mètre du trottoir  
et des voitures stationnées,  
pour éviter les ouvertures de portière  
ou les surgissements d'enfants.



Ne pas utiliser les casques audio.  
Ils sont interdits car dangereux  
(ils vous coupent des bruits  
de la circulation).